

Réf: Dossier N° 126349

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MOLAKO CI »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE SOLEIL
3, A 50 M DES IMPOTS DE LA DJIBI., Lot 27, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 19/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOLAKO CI »

Objet : Télécommunication, Vente de produits alimentaires, de matériel informatique, bureautique, de téléphones et de marchandises diverses, Location de véhicules, de maisons et de logistique, Transport, Marketing, Prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE SOLEIL 3, A 50 M DES IMPOTS DE LA DJIBI., Lot 27, Ilot 2

Dirigeant(s) : M KONKOBO MOHAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06747 du 28/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33838/GTCA/RC/2022 du 28/07/2022

